



## Première réunion du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe pour l'année 2013

[gallery]

Le 30 janvier 2013, à la Salle synodale de la résidence patriarcale et synodale officielle du monastère Saint-Daniel de Moscou, le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie a ouvert la première réunion du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe pour l'année 2013.

Sont membres permanents du Saint Synode le métropolite Vladimir de Kiev et de toute l'Ukraine; le métropolite Vladimir de Saint-Pétersbourg et de Ladoga ; le métropolite Philarète de Minsk et de Sloutsk, exarque patriarcal de toute la Biélorussie ; le métropolite Juvénal de Kroutitsy et de Kolomna ; le métropolite Vladimir de Kichinev et de toute la Moldavie ; le métropolite Barsonuphe de Saransk et de Mordovie, chancelier du Patriarcat de Moscou et le métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou.

Une décision du Saint Synode datée du 5 octobre 2011 (procès-verbal n° 99) admettait au nombre des membres permanents du Saint-Synode le métropolite Alexandre d'Astana et du Kazakhstan et le métropolite Vincent de Tachkent et de l'Ouzbekistan, décision qui devra être confirmée par le Concile épiscopal.

Étaient invités à siéger durant la session d'hiver (septembre-février) 2012-2013 le métropolite Vladimir d'Omsk et de Tauride ; le métropolite Benjamin de Penza et de Nijny Lomov ; l'archevêque Marc de Khoutsk et de Vinogradov ; l'archevêque Simon de Mourmansk et de Montchegorsk ; l'évêque Savva de Tiraspol et de Doubossary.

Le Primat de l'Église orthodoxe russe a commencé par saluer les membres du Saint Synode, énumérant les principaux thèmes à l'ordre du jour :

« Je salue tous les membres du Saint Synode, permanents et temporaires. Nous ouvrons la première séance du Saint Synode pour l'année 2013. Je vous présente mes meilleurs vœux à l'occasion des fêtes qui viennent de se terminer, espérant que durant cette année le Saint Synode travaillera tout aussi activement que l'an passé.

Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons été amenés à prendre des décisions très importantes en terme de cadres : choisir des évêques pour les chaires nouvellement créées. J'en parlerai plus en

détail lors du prochain Concile épiscopal, mais j'aimerais exprimer ma reconnaissance particulière aux membres permanents du Saint Synode qui ont mené à bien l'ensemble de ce processus.

De fait, des décisions très importantes ont été prises, et les résultats s'en font déjà sentir en temps réel. Des changements positifs sont en cours là où de nouveaux diocèses ont été fondés, cela se ressent de par le nombre de nouvelles églises et le nombre d'ecclésiastiques ordonnés, cela se reflète également dans le domaine de l'enseignement et de la mission.

La miséricorde de Dieu aidant, j'espère que les séances du Synode seront également marquées en 2013 par de grandes décisions visant à développer la vie de l'Église, à améliorer le travail pastoral et missionnaire que mène actuellement l'Église orthodoxe russe pour le bien des hommes et le salut des âmes.

Quant à la présente réunion, le principal thème à l'ordre du jour est la préparation du prochain Concile épiscopal. Il y a également quelques affaires courantes relatives à l'appréciation d'évènements importants qui se sont produits depuis la dernière réunion du Saint Synode, mais nous devons mettre l'accent sur la préparation du Concile épiscopal, adopter un règlement, un projet d'ordre du jour et un programme, proposer au Concile la composition des organes de travail, des candidats au poste de secrétaire du Concile et soumettre au Concile au moins deux grands documents. C'est d'abord le projet de Règlement sur le soutien matériel et social des ecclésiastiques, clercs et employés des organisations religieuses de l'Église orthodoxe russe, ainsi que le projet d'Amendements et d'addenda aux Statuts. Le premier document a été adopté en temps que règlement provisoire au précédent Concile épiscopal, et est déjà appliqué. Mais puisque le Concile devra adopter un règlement définitif, et non plus provisoire, nous examinerons aujourd'hui différents amendements apportés à ce texte afin d'en soumettre le projet au Concile épiscopal.

Je vous salue tous encore une fois, déclarant ouverte la première séance du Saint Synode pour l'année 2013 ».